



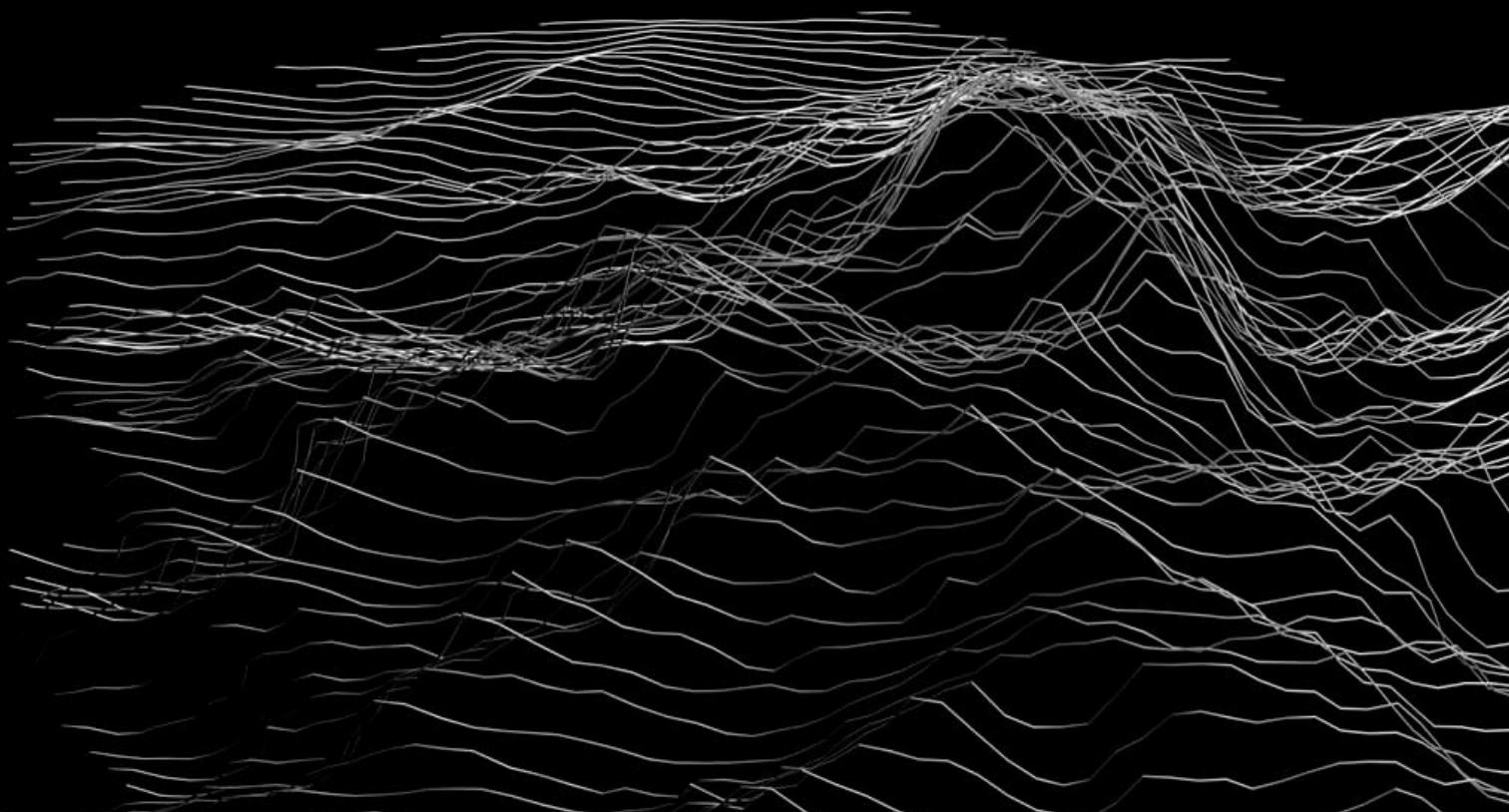
Vivre mieux !

ASSOCIATION
DU VAL DE VENNES



ACTION JEUNES

2020-2021



SOMMAIRE

PRESENTATION

Familles Rurales

Projet Educatif

L'ACTION JEUNES

Lieux d'accueils

Public

Equipe d'encadrement

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectifs, actions, évaluation

Projet d'animation

LE DEROULEMENT

Accès à l'Action Jeunes

Projet de fonctionnement

CONCLUSION



Présentation

Familles Rurales

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 83 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire.

Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs. Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative. Le mouvement ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Le projet de Familles Rurales :

- Informer les familles et faire entendre leur voix
- Proposer des réponses aux besoins des familles
- Développer l'entraide de proximité
- Dynamiser les territoires ruraux et péri-urbains

Les valeurs de Familles Rurales :

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange



L'Action Jeunes

Les lieux d'accueil

Lors des rendez-vous Action Jeunes, les enfants et l'équipe d'animation se retrouve dans les locaux de l'Accueil Collectif de Mineurs de Familles Rurales Association du Val de Vennes, situé à Orchamps-Vennes, au 11 rue Maréchal de Lattre de Tassigny.

Pour le public participant à l'Action Jeunes, connaître l'environnement de la structure ainsi que les espaces disponibles à l'extérieur est très important. Cela va leur permettre de s'approprier les lieux, et de s'y sentir mieux, « comme chez eux ».

Les locaux de l'Accueil Collectif de Mineurs d'Orchamps-Vennes comprennent :

A l'intérieur :

- Plusieurs salles d'activités au rez-de-chaussée
- Plusieurs salles d'activités à l'étage, dont une dédiée à l'Action Jeune
- Une salle de restauration, dans laquelle le groupe mange régulièrement
- Une cuisine aménagée, dans laquelle le groupe prépare ses repas
- Un bureau, pour la partie administrative
- Un bureau, pour l'équipe d'animation
- Des sanitaires mixtes, au rez-de-chaussée ainsi qu'à l'étage
- Une salle de repos
- Une salle dédiée à l'infirmerie
- Une salle de rangement (matériel pédagogique)
- Une salle de stockage (denrées alimentaires, couverts, etc...)

A proximité :

- Une cours, sécurisée et fermée, pour les activités extérieures
- Un préau goudronné
- Un gymnase à disposition à proximité

Le public

Dans le cadre de l'Action Jeunes, l'équipe d'animation peut accueillir les jeunes en deux groupes. A cet effet, les jeunes scolarisés en 6^{ème} et 5^{ème} sont dans le même groupe, ainsi que les jeunes scolarisés en 4^{ème} et en 3^{ème}. L'équipe d'animation peut également prendre la décision de ne faire qu'un seul groupe, lorsque la cohésion est bonne au sein de la totalité des tranches d'âges.

Ce regroupement est volontaire de la part de l'équipe d'animation. Lorsque l'équipe d'animation accueille les jeunes en deux groupes distincts, c'est avant tout pour permettre de réunir des enfants partageant davantage de points communs et d'éviter une trop grande différence d'âge et d'interêts. Les jeunes sont âgés entre 11 et 17 ans en majorité. Ils sont issus des communes du Val de Vennes.

Les caractéristiques du public « 11 – 17 ans »

Caractéristiques Physiques	Application
Développement physique	Rassurer sur l'apparence physique. Être attentif aux groupes, couples qui se forment.
Besoin de nourriture abondante et de sommeil	Proposer des repas équilibrés et complets. Alterner entre activités intensives et moments de détente.
Besoin de bonnes habitudes d'hygiène de vie	Lui rappeler qu'il doit rester maître de son corps et ne pas se laisser influencer (cigarettes, boissons, drogues). Se doucher, se laver les dents, se changer. Respecter les autres et soi-même.
Caractéristiques Mentales	Application
Besoin de vérité	Répondre aux questions de tout ordre : religieux, sexuel, moral..., permettre la confrontation des opinions. Recherche d'identité, opposition systématique.

Besoin de repères	Encourager à acquérir des compétences et à les mettre au service des autres, voir l'avenir d'une manière réaliste et faire des choix justes. Se réapproprier son corps.
Besoin de se dépasser	Tester ces propres limites (sensations fortes, comportement déviant).
Caractéristiques Sociales	Application
Besoin d'être intégré dans un groupe	Se retrouver avec des personnes du même âge, du même sexe et qui ont les mêmes préoccupations. Chercher à appartenir à un groupe : on écoute la même musique, porte les mêmes vêtements, on a les mêmes idéaux et on mange les mêmes choses. Apprendre à respecter les différences et à apprécier leur valeur, favoriser l'expression de chacun, participer à des actions communes.
Besoin de reconnaissance	Leur faire prendre conscience de leur responsabilité, les accompagner dans leur démarche. Se construire.
Besoin de responsabilité	Participer à l'élaboration du programme d'activités, les encourager à aller au bout de leur action, valoriser, encourager les initiatives, transmettre ses connaissances. Détachement vis-à-vis des parents, revendique des libertés nouvelles.

L'équipe d'encadrement

L'équipe d'animation se doit de respecter les effectifs mis en vigueur par la règlementation, dans le but d'encadrer en toute sécurité les jeunes participant à l'Action Jeune.

Durant l'année scolaire, un animateur est nommé responsable de l'Action Jeunes.

L'animateur responsable :

- Met en œuvre le projet pédagogique et en assure le suivi
- Responsable de l'accueil, des animateurs et des jeunes devant la loi
- Coordinateur, responsable du matériel, et de l'administratif
- Coordonne et guide l'équipe d'animation en fonction du projet pédagogique
- Planifie les activités avec les animateurs, les soutient dans leurs projets
- Fait partie intégrante de l'activité et des temps d'animations
- Veille au respect des règles de sécurité et d'hygiène et est garant de l'intégrité physique et morale des jeunes
- A un rôle de formateur auprès des animatrices et animateurs

Selon l'effectif de jeunes présents, un animateur ou une animatrice se joint au responsable pour la gestion de la rencontre. Il arrive que l'animateur référent fasse appel à une autre personne pour l'assister. A ce stade, une mise à disposition d'un salarié ou un contrat de travail est mis en place.

L'animatrice/animateur jeunesse :

- Participe à l'élaboration du projet pédagogique
- Adulte référent auprès des mineurs
- Participe activement à l'organisation et à l'animation des activités, en équipe
- Écoute, accompagne et conseille les jeunes dans leur prise de décision
- Associe les jeunes à l'organisation de la vie collective, et à la construction des séjours en favorisant la mise en œuvre de leurs projets
- Assure la sécurité physique et morale des jeunes
- Suscite et fait vivre des activités de différentes natures, en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes des jeunes
- Élabore un projet d'activités en prenant compte des objectifs du projet pédagogique et est force de propositions dans une démarche d'éveil et de curiosité
- Favorise la citoyenneté par des discussions, débats formels ou informels sur les sujets de société



Les objectifs pédagogiques

Objectifs, actions et évaluation

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation
Impliquer les jeunes dans la vie collective et favoriser leur engagement personnel	Participer aux tâches collectives (mettre la table, faire la vaisselle, aspirer, faire le tri sélectif, ranger les activités, nettoyer le matériel...)	<p>L'ensemble des jeunes participe : très satisfaisant</p> <p>Certains jeunes participent : satisfaisant</p> <p>Personne ne participe : insatisfaisant</p> <p>Le nettoyage et le rangement est correct : satisfaisant</p> <p>L'animateur est obligé de le refaire : insatisfaisant</p> <p>Le jeune le fait par automatisme : très satisfaisant</p>
	Participer à la vie associative et aux événements locaux (Actions d'autofinancement, Randonnée...)	<p>Participation à un événement local dans l'année</p> <p>Réalisation d'une action d'autofinancement</p>
	Respecter le règlement intérieur	<p>Sentiment de bien-être, espace sécurisant/bienveillant</p> <p>Aucun avertissement : satisfaisant</p> <p>Aucune exclusion : satisfaisant</p>
Accompagner les jeunes à forger leur opinion et leur esprit critique	Faire des propositions d'activités, de fonctionnement, d'aménagement (boîte à idées, échanges lors des repas collectifs, création du planning d'activités avec les jeunes...)	<p>Plusieurs propositions effectuées : très satisfaisant</p> <p>Une proposition effectuée : satisfaisant</p> <p>Aucune proposition effectuée : insatisfaisant</p> <p>Mise en place d'un rassemblement pour élaborer le planning d'idées</p>
Accompagner les jeunes dans leur investissement et dans leurs décisions, les rendre responsables	Etablir et organiser un séjour itinérant en vtt dans le massif jurassien (GTJ)	<p>Projet entièrement réalisé en groupe : très satisfaisant</p> <p>Projet partiellement réalisé en groupe : satisfaisant</p> <p>Projet non réalisé en groupe : insatisfaisant</p> <p>Mise en place du projet et des souhaits évoqués par les jeunes</p>
Accompagner les jeunes dans le développement de la vie sociale et en collectivité, les ouvrir à la rencontre de l'autre	<p>Accompagner les enfants du périscolaire, participer au Projet de Fête de Noël/Fête du jeux en menant diverses animations</p> <p>Participer à l'organisation de Graillote, en collaboration avec la MFR</p>	<p>Plusieurs propositions effectuées : très satisfaisant</p> <p>Une proposition effectuée : satisfaisant</p> <p>Aucune proposition effectuée : insatisfaisant</p> <p>Mise en place des temps forts évoqués</p>

Le projet d'animation

Le projet d'animation est l'outil principal employé par les animateurs pour créer et donner du sens à leurs activités. Il en est le moteur.

Ce projet sera mis en place en fonction des compétences des animateurs mais aussi en prenant compte des envies des jeunes.

Le déroulement

Accès à l'Action Jeunes

Afin de participer au regroupement de l'Action Jeunes, un dossier d'inscription pour le jeune concerné est obligatoire. Sans ce dossier, le jeune se verra refuser l'accès aux activités.

Tout jeune résidant dans une des communes du Val de Vennes, et scolarisé de la 6^{ième} à la 3^{ième} peut participer aux activités proposées par l'équipe d'animation.

Le dossier d'inscription doit être déposé par le responsable du jeune. De plus, l'adhésion sera effective lorsque les animateurs seront en possession du dossier et des documents exigés pour l'inscription. Chaque personne qui adhère à l'Action Jeunes s'engage à en respecter le fonctionnement.

Les regroupements se font à raison d'une à deux fois par mois, le vendredi soir, de 19h00 à 22h00, à l'accueil de loisirs d'Orchamps-Vennes.

Afin de connaître les dates et les programmes des regroupements en question, les adhérents reçoivent le programme par mail. Ce programme est également disponible par le biais du site internet de l'Association.

Pour une question d'organisation, les demandes d'inscriptions à ces regroupements et aux sorties organisées sont obligatoires. Elles se font par le biais du site internet de l'association.

Cependant, l'équipe d'animation se réserve le droit d'accepter ou non la demande d'inscription si l'effectif maximal d'inscription est atteint, mais aussi si la date butoire d'inscription est dépassée.

Le projet de fonctionnement

Une journée type :

Pour les Jeunes

19h00 : Arrivée à l'accueil de loisirs
19h00-19h15 : Installation, rencontre des autres jeunes et de l'équipe d'animation
19h15-19h30 : Echange sur le déroulement de la soirée
19h30-19h45 : Préparation du repas, installation des tables et couverts
19h45-20h15 : Repas
20h15-20h30 : Débarassage des tables et couverts, vaisselle et ménage
20h30-22h00 : Activité

Pour l'équipe d'animation

18h45 : Arrivée à l'accueil de loisirs, préparation de la salle et du matériel nécessaire
19h00-19h15 : Accueil des autres jeunes et pointage présence
19h15-19h30 : Installation et échange avec les jeunes sur le déroulement de la soirée
19h30-19h45 : Gestion de la préparation du repas, de l'installation des tables et couverts
19h45-20h15 : Repas avec les jeunes
20h15-20h30 : Gestion du débarassage des tables et couverts, de la vaisselle et du ménage
20h30-22h00 : Animation et participation à l'activité
22h00 et plus : Assurer le bon départ en sécurité des jeunes, finir de ranger et nettoyer, fermer la

Une organisation :

Lors des rencontres avec les jeunes, et durant les sorties, ils doivent être, à tout moment, encadrés et en sécurité.

L'hygiène est une priorité et doit être respectée sous toutes ses formes : hygiène corporelle (lavage des mains), hygiène des locaux (nettoyage après les ateliers, vaisselle, ...), hygiène alimentaire (contrôle des températures en camps, lavage de la vaisselle, service cuisine fait proprement).

Le rangement doit être quotidien et efficace. Les jeunes doivent être mis à contribution afin de se responsabiliser. Le matériel dangereux doit être mis à l'écart (sauf utilisation nécessaire) afin d'éviter tout risque inutile.

Des réunions de bilan et de préparation auront lieu durant certaines rencontres. La communication et la formation doivent être toujours retravaillées et discutées.

Il est interdit de boire, de fumer et de consommer des drogues dans les locaux, les espaces collectifs, les sorties organisées et les séjours réalisés.

Des incontournables :

- L'alcool, la cigarette et la drogue : Un discours clair et cohérent doit être tenu par l'ensemble du collectif adultes à propos des conduites addictives. Il est possible de dialoguer sur ce sujet tout en restant objectif. A noté que la loi interdit strictement la consommation de drogue, et également celle de l'alcool pour les mineurs. Pour la cigarette, c'est la vente qui leur est interdite, la consommation reste tolérée. Un jeune ne peut fumer pendant l'activité car elle gêne et brise la cohésion du groupe. Des lieux sont définis pour aller fumer (attention, il est interdit de fumer dans les lieux publics et à proximité de ceux-là).
- La santé physique et morale : Il faut repérer s'il y a de la fatigue chez les jeunes afin de minimiser les risques d'accidents (évanouissement, inattention, ...). Chaque adulte doit être attentif au bien-être des jeunes et ne pas hésiter à signaler le moindre signe susceptible d'être un indice de maltraitance. Aucun acte de violence, verbale ou physique, ne peut être toléré. En ce qui concerne la sexualité, nous devons être à l'écoute des préoccupations des jeunes, répondre aux questions lorsqu'elles se présentent, favoriser le dialogue sans interdire, sans inciter et sans porter de jugement.
- Le développement durable, social et solidaire : Il s'agit de leur faire prendre conscience qu'il faut protéger la planète en gérant mieux les déchets et en faisant attention au gaspillage. On peut les sensibiliser à ce thème lors de randonnées en nature, ou encore sur le tri sélectif lors du jeter de leur pique-nique. Pour le côté social, c'est de leur montrer que chacun d'entre nous a des droits et des devoirs, qu'on doit respecter son prochain, que l'Action Jeune est un lieu de rencontres et d'échanges. Pour cela, il faut mettre en place des règles de vie de manière interactive et dynamique. Enfin, pour la question de solidarité, nous tenterons de proposer des aliments à base de produits issus du commerce équitable et biologique, ou des produits locaux, si nous en avons l'occasion.

Conclusion

Cette année, l'intention principale est de développer des projets localement, des projets dont les jeunes seront les principaux organisateurs et gestionnaires.

Développer et promouvoir les activités de notre Association est une de nos principales volontés, développer les partenariats et les collaborations étroites avec les autres Associations du Val de Vennes également.

Sensibiliser les Jeunes à ce qui est faisable localement, par nos propres moyens, en étant les principaux acteurs de ces projets, voilà une motivation forte à laquelle nous resterons fidèles et attachés.

En résultent plusieurs projets, que nous tenterons de mener à bien avec les acteurs et actrices de l'Action Jeunes :

- Participation au projet de l'Accueil de loisirs périscolaire d'Orchamps-Vennes
 - o Réalisation d'une fête de Noël / Fête du jeux, lors de laquelle les familles seront conviées
 - o Stands d'animations tenus par les enfants et les jeunes
 - o Buvette et épicerie gérées par les jeunes
- Participation au projet de Randonnée Gourmande des élèves en formation BP JEPS APT de la Roche du Trésor
 - o Prêter main forte dans l'organisation
 - o Stands d'animation sur le site
 - o Promouvoir les activités de notre Association
- Réalisation d'un séjour itinérant en vtt au mois de Juillet
 - o Totale organisation de la part des jeunes, accompagnés et cadré par le responsable du groupe

L'ouverture d'esprit, le vivre ensemble et le partage seront de mise lors de ces rassemblements. Ces valeurs nous poussent à croire en ce projet commun.

Enfin, sensibiliser les jeunes sur nos principales valeurs sera l'un de nos moteurs cette année, tout en gardant les caractéristiques ludiques et épanouissantes de l'animation.